



Mairie de Saint-Quentin-sur-Sauxillanges

Le Bourg

63490 SAINT-QUENTIN-SUR-
SAUXILLANGES

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 007-250702156-20240930-DCS2024_28-DEDE



Délibération n° 2024-10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-quatre, le 12 juillet à 20h30, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de M. DRUELLE Jean-Claude, Maire.

Date de la Convocation : 25 juin 2024
Nombre de membres en exercice : 10

Séance du 12 juillet 2024

Présents : 6 : Jean-Claude DRUELLE, Odile DUGAST, Pascal GEOFFRAY, Angélique GILBERT, Sonia OBIS, Bastien BERGOUIGNOUX.

Absents excusés : 4 : Gildas VALLEE, Philippe RUBRECHT, Jean-Patrick LE GUEHENNEC, Jennyfer MAIRE.

Nombre de votants : 6

Le quorum est atteint

Secrétaire de séance : Angélique GILBERT

Objet : ADHESION AU SYNDICAT NUMERIAN POUR DEMATERIALISATION DES ACTES ADMINISTRATIFS ET DES BUDGETS

Monsieur le Maire rappelle que l'association AICRI n'existe plus. Elle nous permettait de dématérialiser les actes administratifs ainsi que les budgets. Il convient de trouver une solution afin de continuer à dématérialiser les actes de la commune.

Vu le webinaire avec le centre de gestion et le syndicat Numérian,

Vu les devis du syndicat Numérian pour l'adhésion, la fourniture de clé de signature RGS**, l'installation et la configuration des applications de transmission des actes,

Considérant que pour garder la continuité de service et d'accès aux actes déjà transmis il faut garder le même protocole de transmission ; à savoir S2low,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adhérer au syndicat Numérian et charge Monsieur le Maire d'accepter les devis et de signer tout autre document nécessaire à la dématérialisation, dont un avenant à la convention déjà signée avec la sous-préfecture le cas échéant.

Le Maire,
Jean-Claude DRUELLE

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.
Au registre sont les signatures.
Pour copie conforme.